

CTPA du 29 mars, Brève analyse

L'objectif imposé par le Ministère était de supprimer 182 postes (!) d'enseignants dans le second degré pour la rentrée 2011, répartis de la manière suivante :

Enseignement	-145,5	Ils correspondent à -42 postes en LP, -60 postes en collèges et -43 postes dans les Lycées généraux et technologiques
Enseignants en dehors des classes	-16,5	Ce sont des personnels détachés au Rectorat, dans des associations complémentaires...
Remplacement	-20	Il y aura moins d'enseignants remplaçants titulaires et donc un recours accru à des enseignants précaires (vacataires, CDD et parfois CDI)
Solde	-182	

HSA : Bien que constantes en nombre, les HSA par emploi augmentent toujours et passent à 1,50. Cela est dû à la diminution du nombre d'enseignants. Depuis 2002, le nombre d'HSA par poste à augmenté de 36%, en passant de 1,1 à 1,5 HSA par emploi. L'augmentation continue montre bien que ces heures (défiscalisées) compensent en partie les suppressions de poste et sont un moyen de pallier le blocage de la valeur du point d'indice (travailler plus pour gagner plus) ! Le SNES condamne l'abus d'HSA (voir la déclaration)



Dans les collèges, « l'objectif » est dépassé avec 65 postes supprimés :

	créations	suppressions poste vacant	suppressions poste occupé	Effectifs 2010-2011	Effectifs prévus 2011-2012	Evolution des effectifs
Collèges Allier	7	14	6	12833	12990	157
Collèges Cantal	2	8	4	4607	4600	-7
Collèges Haute-Loire	4	8	1	6485	6672	187
Collèges Puy de Dôme	11	23	25	22096	22281	185
Total Collèges académie	24	53	36	46021	46543	522

Malgré une prévision de 522 élèves supplémentaires pour la rentrée 2011, le rectorat supprime **65 postes d'enseignants dans les collèges de l'académie**. Pour ce faire, il passe les effectifs théoriques par classe en collège de 28 à 30 élèves, un des moyens préconisés par le Ministère de l'EN pour récupérer des postes.

Le SNES s'oppose à toutes les réformes qui transforment profondément les objectifs du collège (voir la déclaration)

Dans les lycées généraux et technologiques, « l'objectif » est là aussi dépassé avec 45 postes supprimés :

	création	suppression	Effectifs 2010-2011	Effectifs prévus 2011-2012	Evolution des effectifs
Lycées Allier	11	19	6042	6032	-10
Lycées Cantal	3	9	2186	2200	14
Lycées Haute-Loire	5	9	3048	3065	17
Lycées Puy de Dôme	13	40	11926	12046	120
Total Lycées académie	32	77	23202	23343	141

Pour les lycées aussi, l'augmentation des effectifs (+141 élèves) dans les lycées se traduit par des **suppressions de postes (-45 postes)**. Ce bilan montre que la réforme des lycées généraux et technologiques a permis des suppressions de postes. La destruction de l'enseignement technologique industriel par la disparition de sa spécificité (horaires et disciplines), permet de supprimer beaucoup de postes en STI et Physique Appliquée (20 postes).

L'enseignement technologique tertiaire est lui aussi victime de nombreuses suppressions de postes (7 annoncées). La moitié des « créations de postes » (16 sur 32) sont en fait des transformations de postes en postes spécifiques (qui ne passent donc pas au mouvement académique) ou des postes de Classes Préparatoires (CPGE).

Le SNES s'oppose toujours à la « réforme » Chatel des lycées et demande un moratoire sur l'application de la réforme en 1^{ère} (voir la déclaration).